



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Baccalaureat

Question écrite n° 48326

### Texte de la question

M. Anicet Turinay attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le déroulement simultané de certains concours pendant les épreuves du baccalauréat. En effet, les épreuves des concours du secteur sanitaire et social se déroulent pour un grand nombre à la même période voire parfois le même jour que celles du baccalauréat aux mois de mai et juin. Cette situation pose problème aux élèves des classes de terminale qui privilégient le baccalauréat alors qu'ils se sont inscrits à certains concours. Aussi, il souhaiterait savoir les dispositions qu'il compte prendre afin de ne pas pénaliser les élèves qui, dans une perspective de préparation de leur avenir, préparent des concours l'année du baccalauréat, et s'il ne serait pas possible de trouver un aménagement des dates des épreuves dans ces cas.

### Texte de la réponse

Les dates du baccalauréat général et du baccalauréat technologique sont fixées sur un plan national et publiées dès le mois de janvier au Bulletin officiel de l'éducation nationale n° 4 du 23 janvier 1997. Ce calendrier concerne 600 000 candidats. Il appartient donc aux différentes écoles, qui proposent des concours ou examens d'entrée durant les mois de mai et juin, de tenir compte du calendrier du baccalauréat et d'organiser leurs épreuves en conséquence.

### Données clés

**Auteur :** [M. Turinay Anicet](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48326

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 février 1997, page 759

**Réponse publiée le :** 14 avril 1997, page 1895